Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 85 (1934)

Heft: 5

Artikel: Dégâts d'écourage au hêtre par le lièvre blanc

Autor: Becker, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785347

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un peu partout des plans d'ensemble de commune, alors qu'une rénovation complète semblerait beaucoup plus urgente.

Le Service topographique fédéral a fait de nombreuses expériences pour utiliser ces plans d'ensemble directement pour la nouvelle carte au 1:50.000; mais ces réductions photographiques n'ont pas donné de bons résultats, le dessin est tellement réduit qu'il est à peine visible à l'œil nu. Il faut un remaniement cartographique, à l'aide d'une réduction du plan d'ensemble, à une échelle intermédiaire entre l'échelle du levé original (1:5000 ou 1:10.000) et l'échelle de la nouvelle carte (1:50.000). L'échelle intermédiaire choisie est de 1:25.000. Une nouvelle réduction à l'échelle 1:50.000 de la première, remaniée cartographiquement, sert de base à l'établissement de la carte définitive.

En montagne, dans les Alpes et les Préalpes, ce travail de plans d'ensemble n'est pas près d'être réalisé; en outre, il s'y trouve de nombreuses régions improductives, où aucune mensuration cadastrale ne sera jamais effectuée. Pour y remédier, le Service topographique fédéral y dressera les levés d'après la méthode stéréophotogramétrique, levés pris en partie par avions, avec des appareils extrêmement précis. Ces levés se font à l'échelle de 1:25.000 et sont réduits à l'échelle 1:50.000. C'est sur ces réductions que se font les levés complémentaires, à la planchette, sur le terrain, levés nécessaires en forêt particulièrement. Après quoi ces levés passent à la gravure, pour la confection des négatifs servant à la reproduction.

Les originaux sont gravés sur cuivre, tandis que les plaques d'impression sont en aluminium; le procédé actuel d'impression lithographique à la presse mécanique sera abandonné; ce sera un grand progrès, car les originaux étant gravés sur cuivre, il sera toujours possible d'y apporter des corrections ou des modifications.

Il serait intéressant de s'étendre sur le travail de confection des cartes, mais cela nous entraînerait trop loin. Disons seulement que ceux qui ont le privilège de visiter les ateliers et bureaux de notre Service topographique fédéral peuvent se rendre compte de la minutie avec laquelle on y travaille et de l'outillage extrêmement perfectionné qui y est installé. Cette institution, qui a toujours fait grand honneur à notre pays, continue à maintenir sa réputation, grâce à des chefs et à un personnel de premier ordre.

F. Grivaz.

Dégâts d'écorçage au hêtre par le lièvre blanc.

Les publications relatives à la zoologie forestière ne contiennent que peu d'indications sur les dégâts causés par le lièvre blanc, ou lièvre des Alpes (*Lepus variabilis* L.), sur les arbres forestiers; au demeurant, elles concernent exclusivement l'arolle. Mais que ce lièvre, qui se rencontre, pendant la plus grande partie de l'année, au-dessus

de la limite supérieure de la forêt, soit cependant capable de causer parfois des dégâts sensibles aux plantes de la forêt, c'est ce que doit montrer l'observation suivante faite dans le canton de *Glaris*.

Le cas le plus grave que nous avons observé jusqu'ici, l'a été dans la forêt du «Küferweg», à la commune de Hätzingen. Il s'agit d'une hêtraie d'environ 40 ares d'étendue, âgée de 30-60 ans, s'étendant sur les pentes tournées à l'ouest de la « Schönau » (district franc du Kärpf), à l'altitude moyenne de 1200 m. Ce perchis est endommagé par le lièvre blanc, assez régulièrement, chaque hiver. Au cours des temps, un tiers environ des tiges ont été écorcées dans la partie inférieure du fût, soit sur tout le pourtour, soit par plaques. Ces déprédations ont, jusqu'il y a quelques années, été mises sur le compte des chamois, toujours fréquents et nombreux, en hiver, à cet endroit. Or, l'examen minutieux de l'écorçage, ainsi que des matières fécales au pied des tiges en cause, a montré au soussigné que ces blessures ont été produites par le lièvre blanc. Ainsi que le montrent les photographies 1, 2 et 3 de la planche en tête de ce cahier, l'écorçage peut s'étendre jusqu'à une hauteur de 2 m et plus au-dessus du sol, ce qui correspond bien à la hauteur de la couche de neige en hiver. Aux places endommagées, mais tout particulièrement à la périphérie de celles-ci, on reconnaît distinctement les traces typiques de larges incisives.

Sur de nombreuses tiges, on peut reconnaître, échelonnées les unes au-dessus des autres, les blessures d'âges différents, ce que l'on distingue facilement à la différence des teintes du bois mis à nu.

La blessure est limitée généralement à l'écorce; cependant, les couches extérieures de l'anneau ligneux portent nettement la trace des incisives (phot. 4).

Il est intéressant de noter que, dans le perchis du « Küferweg », seuls les hêtres ont été mis à mal. Par contre, l'érable sycomore et l'orme de montagne croissant en mélange, ainsi que quelques tiges isolées de l'épicéa et du sapin, sont complètement indemnes.

Comment expliquer que l'auteur de ces dégâts importants n'ait été reconnu que vers 1917? Cela dépend sans doute d'une particularité dans la vie de la famille des lièvres. On sait, en effet, que le lièvre commun et le lièvre blanc sont des animaux nocturnes qui cherchent leur nourriture principalement pendant la nuit. Aussi bien le lièvre blanc cause-t-il son écorçage seulement pendant la nuit; tout au moins n'a-t-on jamais observé, pendant le jour, un lièvre causant de tels méfaits. Par contre, le garde forestier Hefti, à Hätzingen, a assez fréquemment dérangé dans sa besogne un lièvre blanc, durant ses tournées d'inspection pendant la nuit. On peut admettre avec certitude que ces dégâts ont été causés par un ou deux animaux seulement. En effet, dans le district franc du Kärpf, où pourtant le gibier abonde, le lièvre blanc n'est pas précisément fréquent, étant

donné que ses ennemis naturels sont nombreux. Malgré tout, le dégât peut devenir important, car le lièvre s'y adonne pendant tout l'hiver, sans être dérangé, et revient volontiers au même endroit. Le soussigné a observé des déprédations semblables, au cours de ses tournées d'inspection, dans d'autres forêts du canton, mais jusqu'ici exclusivement dans les boisés compris dans le district franc du Kärpf. Ainsi, par exemple, dans l'Endiwald, à la commune de Haslen (900 m alt.) et au Geissloch, à la commune de Matt. Au dernier endroit, soit à 1500 m d'altitude, une plante double du hêtre a été écorcée, sur tout le pourtour de la tige, jusqu'à une hauteur de 1,70 m (phot. 5). C'est là encore que nous pûmes observer, exceptionnellement, des blessures d'écorçage sur l'aune blanc.

L'influence défavorable de telles blessures sur l'accroissement des hêtres en cause frappe d'emblée: ces arbres ont un feuillage plus clair et d'une teinte allant du vert clair au jaune. Pendant des périodes prolongées de sécheresse, les tiges les plus fortement atteintes sèchent.

On n'a pas appliqué jusqu'ici de mesures de protection, étant donné que ce dégât, dans un district franc, avait toujours été considéré comme provenant du chamois. Du reste, on peut admettre que l'application d'une couche d'une substance malodorante sur ces tiges, ou encore d'un manchon de branches de sapin, n'aurait pas eu un effet satisfaisant, à cause des variations du niveau de la couche de neige en hiver. Enfin, l'emploi de tels moyens sur une surface étendue, et cela loin des lieux habités, coûterait bien cher.

Le seul remède serait, en somme, la destruction de ce rongeur inopportun. On n'a pas recouru non plus à ce moyen « in extremis ». Le plus recommandable consiste dans l'abatage de quelques hêtres que l'on laisse sur place, aussitôt que le lièvre a commencé ses ravages. On a pu faire, en effet, durant l'hiver 1930/31, cette observation intéressante que les branches et bûches, provenant d'une éclaircie et laissées sur le sol, ont été proprement écorcées par le lièvre blanc, tandis que les tiges sur pied voisines sont restées indemnes. Il s'agit donc là d'un remède fort simple et facile à appliquer. En effet, dans un jeune perchis de feuillus, il est toujours facile d'abattre quelques hêtres, par-ci par-là, et de les laisser séjourner sur le sol pendant l'hiver. D'autre part, on n'a jamais observé jusqu'ici ces dégâts du lièvre sur des hêtres âgés. Et si, toutefois, on devait constater une forte recrudescence des dégâts par le lièvre blanc, dans une jeune hêtraie, il sera toujours facile d'appliquer un remède plus radical, soit la destruction des lièvres coupables, en chargeant de cette besogne un des gardiens du district franc du Kärpf.

Glaris, février 1934.

J. Becker, adjoint forestier.

(Tr.: H. B.)